

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE SARI SOLENZARA

Enquête publique relative au projet de révision allégée n°1 du PLU relative à la création d'un nouveau cimetière communal.

Par arrêté du 11 janvier 2023, n°04/2023, le Maire de SARI-SOLENZARA a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme.

À cet effet, M. PERFETTINI Gérard a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Solenzara, du 1^{er} février 2023 au 03 mars 2023, pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le Mercredi 1er février 2023 de 9h00 à 12h00 et le Vendredi 03 mars 2023 de 14h00 à 17h00.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être adressées à Monsieur le Commissaire Enquêteur :

- Par courrier jusqu'au 03 mars inclus (le cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique à la mairie de Solenzara, strada di a meria 20145 SARI-SOLENZARA
- Sur le registre dématérialisé et sécurisé conformément au décret 2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes
- à l'adresse suivante jusqu'au 03 mars 2023 à 17h00 : **<https://www.registre-dematerialise.fr/4423>**
- A l'adresse mail suivante jusqu'au 03 mars 2023 à 17h00 : **enquete-publique-4423@registre-dematerialise.fr**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.